



Dossier de demande de résidence de création
-Compagnies-
2024-2025
Fiche de renseignements

Vous pouvez remplir ce dossier en ligne et l'envoyer à residences@factorie.fr
ou l'imprimer et l'envoyer par courrier postale :

La Factorie-Maison de Poésie de Normandie
« Résidence création »
Ile du Roi
27100 Val de Reuil. Téléphone : 0232594185

Date limite de candidature : le 31 mars 2024

Délibération : mai 2024

NOM de la compagnie :

Adresse du siège :

Nom du projet :

Contact référent de la résidence pour le projet (mail et téléphone) :

Contact artistique :

Nom

Prénom

Adresse mail

Téléphone

Contact technique :

Nom

Prénom

Adresse mail

Téléphone

Période de résidence désirée (plusieurs choix possibles)

- Du 07 octobre au 18 octobre 2024
- Du 18 novembre au 29 novembre 2024
- Du 09 décembre au 20 décembre 2024
- Du 24 février au 07 mars 2025
- Du 24 mars au 04 avril 2025
- Du 12 mai au 24 mai 2025

Avec combien de personnes venez-vous au total ? maximum 5 1

La Factorie vous accueille dans un cadre propice à la création. Chaque personne participant à la résidence devra s'acquitter d'une adhésion de 20 € à son arrivée. Un chèque de caution de 300€ non-encaissé sera également demandé à la compagnie ainsi qu'une attestation d'assurance. Une convention sera établie. **Cette résidence n'appelle pas à une bourse.**

Venez-vous avec vos techniciens ?

oui non

Discipline(s) concernée(s)

Avancement du projet au jour de la résidence

Programmation à venir, pré-achat...

Les noms des différents partenaires, co production, soutien...

Description du projet : en 10 lignes maximum

Description de la compagnie : en 10 lignes maximum

Besoins techniques minimum :

Distribution :

Site internet de la Cie / lien vidéo... :

En remplissant ce dossier de demande de résidence, vous avez bien pris connaissance des conditions d'accueil énoncées ci-dessous.

RESIDENCE DE CREATION -COMPAGNIES

2024-2025

Vous êtes une compagnie artistique dont le travail est axé sur la poésie.

Votre équipe est composée de 1 à 5 personnes.

DURÉE

Entre octobre et mai de chaque saison, la Factorie propose six résidences de plateau d'une durée de **douze jours**.

Les résidences de création se déroulent aux mêmes dates que les résidences d'écriture (excepté au mois de janvier et en avril), ce qui permet des rencontres entre compagnies et poètes durant le séjour. Nous sommes favorables à tout projet mêlant poésie et autre pratique artistique.

CONDITIONS D'ACCUEIL

La Factorie vous accueille dans un cadre propice à la création. Chaque personne participant à la résidence devra s'acquitter d'une adhésion de 20 € à son arrivée. Un chèque de caution sera également demandé à la compagnie.

Salle et régisseur :

La Factorie met à disposition une salle équipée d'une légère technique (son, lumière...).

Afin d'anticiper la venue de chaque compagnie, notre régisseur prend contact avec elle pour répondre à ses besoins techniques. Un service/accueil technique est prévu au moment de l'arrivée et du départ (avec un jour supplémentaire si besoin, en accord avec le régisseur sur la date).

Cette résidence n'appelle pas à une bourse.

LIEU

Votre résidence se déroulera à la Factorie, sur l'Île du Roi, à Val-de-Reuil (27).

Vous serez hébergé•e•s dans la villa Sally Mara :

- 5 chambres (1 chambre avec un lit double, 4 chambres avec deux lits simples)
- 2 salles de bain
- 2 toilettes
- 1 salon
- 1 cuisine

Selon les résidences et la disponibilité de la villa, il est possible de partager cet hébergement avec d'autres compagnies et/ou poètes.

REPAS

Un déjeuner est offert **le lundi de votre arrivée** afin de faire connaissance avec l'équipe et l'ensemble des résidents présents. Un repas est également offert **le soir de la sortie de résidence, après la présentation publique**.

SORTIE DE RÉSIDENCE

En contrepartie, la compagnie **participera à une soirée publique où elle présentera son travail pendant environ 20 minutes**, le dernier jeudi de sa résidence. Les artistes ont carte blanche.

À l'occasion, la Factorie peut faire appel aux artistes pour réaliser des actions artistiques rémunérées durant le séjour. Elles sont envisagées d'un commun accord avec la/le résident•e.

La Factorie est un bâtiment ancien et vivant. Il peut y avoir du bruit et du passage, mais nous mettons tout en œuvre pour que les résident•e•s trouvent le calme dont ils ont besoin.

Des résidences de création se déroulent en parallèle des résidences d'écriture : pendant le séjour, deux à quatre poètes ainsi qu'une à deux compagnies sont toujours présents.

La Factorie ne prend pas en charge :

- **les frais de transport**, pour venir à la Factorie et pour en repartir (carburant, taxi, train).
- **les repas**, hormis celui de l'arrivée et de la sortie de résidence.

INFOS PRATIQUES

Arriver en train

depuis la gare de Rouen-Rive Droite :

Sur la ligne Rouen-Paris ► Arrêt à la gare de Val de Reuil

depuis la gare de Paris St Lazare :

Sur la ligne Paris-Rouen ou Paris-Le Havre ► Arrêt à la gare de Val de Reuil

Nous pouvons venir vous chercher à la gare de Val-de-Reuil, elle se trouve à 5 min de la Factorie.